

Vos questions / nos réponses

## Drogue Canabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 18/11/2011 14:39

Bonjour,

Je vous écris pour mon frère. Celui-ci consomme du cannabis depuis très longtemp aujourd'hui il a 34 ans et ne fait rien pour arréter il fume très souvent. Il ne travail pas et vis chez mes parents je ne sais pas comment faire pour qu'il ce sorte de cette drogue. Mes parents ne savent pas quoi faire (quand il parle avec lui et lui disent d'arréter il menace ma mère de se tuer donc pas simple de lui parler). Moi quand je lui parle il m'explique que le cannabis est beaucoup moins nuisible que l'alcool qu'il vaut mieux conduire après avoir fumé que bu ... enfin plein de chose comme ça. Que peut-on faire dans ces cas là ?

Merci de votre réponse.

---

**Mise en ligne le 18/11/2011**

Bonjour,

La situation que vous décrivez est assez complexe puisqu'elle implique votre frère, vos parents et vous. Il semblerait que votre frère n'ait pas envie de mettre un terme à sa consommation de cannabis. C'est un choix personnel et personne ne peut aller à l'encontre de sa volonté.

Cependant, son comportement semble avoir des répercussions sur l'ensemble de la famille. Ses menaces au suicide, la banalisation de sa consommation peuvent rapidement mener vers une impasse au dialogue et mettre à mal vos relations familiales. On peut alors se demander s'il ne faudrait pas voir les choses différemment, par exemple se décaler de sa consommation de cannabis et tenter d'appréhender la situation dans sa globalité : qu'est ce qui fait que votre frère ne travaille pas, pourquoi vos parents acceptent-ils qu'il vive chez eux et sous quelles modalités (aides aux tâches, participation financière...), a-t-il des contacts avec des professionnels (assistante sociale, médecin...) afin de changer de situation ?

Vous avez fait un premier pas en prenant contact avec nous. Nous vous conseillons donc de transmettre notre numéro de téléphone à vos parents : Drogues Info Service, 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h). Ils pourront ainsi trouver un espace de parole, des conseils, un soutien afin d'adapter au mieux leurs comportements, pour d'une part faire un point sur leurs ressentis et d'autre part tenter d'amener votre frère vers une autonomisation.

Cordialement.

---